

<http://www.crifrance.com/communique-islamophobie/article/la-cri-soutient-idriss-sihamedi>



La CRI soutient Idriss Sihamedi

- Communiqués -



Publication date: dimanche 27 septembre 2020

Copyright © - Tous droits réservés

La Coordination contre le Racisme et l'islamophobie apporte tout son soutien à Idriss Sihamedi, fondateur de l'ONG humanitaire BarakaCity, qui est actuellement victime d'une campagne de calomnie et de censure de la part de la fachosphère et tous les islamophobes et idéologues de la haine.

En effet, Idriss Sihamedi a fait des révélations pour le moins stupéfiantes sur des faits graves et le double-discours dont se sont rendues coupables deux figures de l'islamophobie française parmi les plus notoires que sont Zohra Bitan et Zineb El Rhazoui.

La machine infernale de la diffamation s'est immédiatement emballée avec pour seul objectif : tuer le messenger afin de tuer son message.

Secondées par les services du ministère de l'Intérieur, qui auraient demandé à Twitter de censurer le compte d'Idriss Sihamedi, sans qu'aucune plainte ne soit déposée et sans que la justice ne soit saisie, elles ont fait preuve d'un mépris total des principes de l'État de droit et de toutes les lois de notre République.

Que les islamophobes appellent à censurer les résistants à la pensée unique n'est pas nouveau, ils l'ont toujours fait. La Coordination contre le Racisme et l'islamophobie et ses militants en ont été victimes à de nombreuses reprises. Mais que les services de l'Etat et un ministre mettent tout leur poids pour bâillonner un lanceur d'alerte, qui ne fait que poser des questions légitimes et pertinentes sur d'éventuelles irrégularités, est extrêmement grave.

Cela constitue un pas supplémentaire en direction d'un régime totalitaire. Nous nous en inquiétons sérieusement et nous le condamnons.

Chaque jour, nos droits sont un peu plus en danger et mis à rude épreuve au nom d'une pseudo lutte contre : (pêle-mêle) le radicalisme, le séparatisme, l'ensauvagement, le communautarisme etc. Ce ne sont là que des mots-valises qui n'ont qu'un seul but : justifier le maintien de l'état d'exception afin de séparer une partie de la population du reste de la société, en d'autres termes, mettre les musulmans à l'écart et en faire l'ennemi de l'intérieur.

Les lois d'exception sont le fruit d'une gestion coloniale de la société. Elles ont toujours été appliquées dans un cadre colonial ou néocolonial (Algérie 1955, Kanaky 1984, Banlieues 2005)

Faire pression sur un réseau social pour censurer un citoyen, sans décision de justice, sans dépôt de plainte au préalable, c'est franchir la limite qui existe entre l'Etat de droit et les lois d'exception.

Cela ne peut que nous rappeler la période sombre des perquisitions sans aval d'un juge que beaucoup de familles, associations et lieux de culte musulmans ont subies pendant plusieurs mois en 2015.

La prise de position et l'ingérence du Ministre de l'intérieur n'est pas anecdotique. C'est un jalon important sur la voie de la loi en préparation pour lutter contre le "séparatisme" prétendu des musulmans de France.

C'est une loi liberticide supplémentaire qui extrait un peu plus les musulmans du champs de l'Etat de droit. Cette loi fait d'eux le bouc-émissaire idéal d'une situation qui se dégrade dans tous les domaines.

Rappelons-nous de la déclaration de Salah Bendjelloul, député du Constantinois, à l'assemblée nationale en 1955 avant le vote de l'état d'urgence pour mater la volonté émancipatrice du peuple algérien : « Avant de songer à décréter l'état d'urgence en Algérie pour y rétablir l'ordre, il convient d'établir d'autres urgences : il faut d'abord lutter contre la misère, contre le chômage, contre l'analphabétisme qui atteint près d'un million et demi d'enfants musulmans. »

Finalement, les mêmes situations politiques produisent les mêmes lois liberticides.

Si pour toutes ces raisons et pour que les musulmans de France cessent d'être la chair à canon des campagnes électorales, nous portons le projet de créer un Fonds de Défense des Musulmans pour endiguer le discours islamophobe. (voir notre site : CRIFrance.com)

« Nous appelons l'opinion publique à la vigilance pour que la campagne présidentielle, qui a déjà commencé, ne soit pas l'occasion d'une surenchère islamophobe. »

Nous appelons également Monsieur Boloré, le CSA et les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités et à licencier Eric Zemmour, condamné à de nombreuses reprises pour incitation à la haine raciale car il a contaminé le paysage audiovisuel avec ses diatribes racistes et islamophobes. Ce n'est ni plus ni moins que du terrorisme médiatique.

Nous appelons tous les citoyens épris de justice à nous aider à porter plainte contre les patrons de chaînes télévisuelles, de radios et de sites ainsi que des membres du gouvernement ou d'élus qui alimentent la machine islamophobe.

La lutte politique, économique, médiatique et juridique contre l'islamophobie est un devoir de toute la société.

Coordination contre le Racisme et l'islamophobie
Crifrance.com